

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 80029 Numéro SIREN : 312 940 307 Nom ou dénomination : S R E I SOCIETE DE RECHERCHE EN ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2021 sous le numéro de dépôt 2576



1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 ASD 2020

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉ-DÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise SREI - SIREN : 312940307					Néant ☐ *		
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12					Durée de l'exercice précédent* 12		
					Exercice N clos le 31/12/2020		
					Exercice N-1 clos le 31/12/2019		
ACTIF							
					Brut 1		
					Amortissements-Provisions 2		
					Net 3		
					Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028		030		
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises*	060	9 960	062	9 960	10 822
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	1 200	070	1 200	
		Autres* (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement		080	18 515	082	18 515	18 515
	Disponibilités		084	140 753	086	140 753	111 143
	Charges constatées d'avance*		092	2 323	094	2 323	
Total II		096	172 751	098	172 751	140 480	
Total général (I + II)		110	172 751	112	172 751	140 480	
PASSIF					Exercice N NET 1		
					Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	45 734	45 734	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126	4 573	4 573	
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)			132			
	Report à nouveau			134	33 799	26 045	
	Résultat de l'exercice			136	12 946	7 754	
	Provisions réglementées			140			
Total I			142	97 052	84 106		
Provisions pour risques et charges			154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	1 400	1 226	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 48 506)			172	74 299	55 148	
Produits constatés d'avance			174				
Total III			176	75 699	56 374		
Total général (I + II + III)			180	172 751	140 480		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2038-BSD 2020
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEIC.FR

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SREI - SIREN : 312940307**

Néant ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE

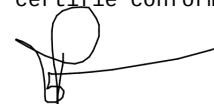
Exercice N clos le
31/12/2020

Exercice N-1 clos le
31/12/2019

1

2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		
	Production vendue	biens		215	4 215	214	141 726	129 176
		services*		217		218		
	Production stockée*		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée*				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	141 726	129 176	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	7 698	5 743	
	Variation de stock (marchandises)*				236	862	682	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)				242	35 284	38 683	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*	243	360	244	360	365	
	Rémunérations du personnel*				250	50 423	38 443	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	37 658	36 821	
	Dotations aux amortissements*				254		1 066	
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	132 285	121 803		
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	9 441	7 373		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	3 501	379		
	Produits exceptionnels (IV)			290	4	2		
	Charges financières (V)			294				
	Charges exceptionnelles (VI)	(dont amort. souscription PME innov. (217 octies) dont amort. 25% constructions nouvelles (39 quinquies D))			300			
	Impôts sur les bénéfices* (VII)				306			
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)				310	12 946	7 754		
Reporter le bénéfice de l'année N col.1, le déficit de l'année N col. 2				312	12 946	314		



SREI

Société à Responsabilité Limitée au capital de 45 734 €
2 RUE DU CANAL, 21470 BRAZEY EN PLAINE
RCS de DIJON B 312 940 307

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2020

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 23/03/2021, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

#### **Résolution d'affectation du résultat**

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

**un bénéfice de 12 946 €**

De la manière suivante :

Affectation de 12 946 € au compte Report à Nouveau.

- le compte Report à Nouveau est désormais créditeur de 46 745 €.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.**